

**JOURNAL**  
**DE**  
**L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE**  
**DU**  
**NOUVEAU-BRUNSWICK**

---

---

**QUATRIÈME SESSION DE LA  
58<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2017-2018**

---

**L'HON. JOCELYNE ROY VIENNEAU,  
LIEUTENANTE-GOUVERNEURE**

---

---

Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
le mardi 24 octobre 2017

**PROCLAMATION**

*ATTENDU QUE j'ai lancé une proclamation déclarant la clôture de la troisième session de la cinquante-huitième Assemblée législative de la Province le 24 octobre, à 11 heures;*

*ET ATTENDU QUE j'ai jugé approprié de convoquer la quatrième session de la cinquante-huitième Assemblée législative de la Province, je lance par la présente une proclamation convoquant l'Assemblée législative le 24 octobre 2017, à 13 heures.*



*La présente proclamation est faite sous mon seing et sous le grand sceau de la Province, à Fredericton, le 5 septembre, en l'an de grâce deux mille dix-sept et en la soixante-sixième année du règne de Sa Majesté.*

**PAR ORDRE DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE**

*Le procureur général,  
Serge Rousselle, c.r.*

*La lieutenant-gouverneure,  
Jocelyne Roy Vienneau*

La quatrième session de la 58<sup>e</sup> législature de la province du Nouveau-Brunswick ayant été convoquée pour aujourd'hui en vue de l'expédition des affaires, conformément à la proclamation précitée, les parlementaires sont réunis.

S.H. la lieutenant-gouverneure est annoncée. Invitée à faire son entrée, elle prend place au trône. Il lui plaît d'ouvrir la session par le discours du trône, dont voici le texte :

### **Observations liminaires générales**

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, invités et gens du Nouveau-Brunswick en particulier, bienvenue à l'ouverture de la quatrième session de la 58<sup>e</sup> législature du Nouveau-Brunswick.

La session qui commence marque la dernière session parlementaire sous le mandat du gouvernement actuel. La session prendra appui sur l'élan positif donné au cours des trois dernières années par un gouvernement qui est à l'écoute des préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick et dont les réalisations font croître l'économie, renforcent l'éducation et améliorent les soins de santé. Grâce à son travail acharné, votre gouvernement fait renaître l'espoir pour notre population, notre province et l'avenir de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Durant les trois dernières années, votre gouvernement a dû faire des choix difficiles.

Pendant la révision stratégique des programmes, le gouvernement aurait pu choisir de faire des compressions plus sévères dans les services, comme l'éducation et les soins de santé, afin d'atteindre plus rapidement l'équilibre budgétaire. Toutefois, il en a décidé autrement. Plutôt, votre gouvernement a choisi d'augmenter le nombre d'enseignants et d'enseignantes dans les écoles, promis de garder ouverts tous les hôpitaux dans les régions rurales et pris l'engagement d'atteindre l'équilibre budgétaire à un rythme plus lent que celui que préconisaient certaines personnes.

Certains croient qu'il faut choisir entre améliorer la situation des travailleurs et des familles ou garder les coûts des entreprises bas et concurrentiels. Votre gouvernement croit pouvoir faire les deux et il a trouvé un juste équilibre entre les deux. Lorsqu'il a fallu choisir entre une hausse du salaire minimum et l'instauration d'un jour de la Famille, votre gouvernement a donné la priorité aux familles qui travaillent. Une amélioration de la qualité de vie des familles donne lieu à une main-d'oeuvre plus satisfaite et plus productive qui démarrera et soutiendra des entreprises dans la province.

Certaines personnes ont soutenu que la bonne façon de procéder consiste à réduire les impôts des plus riches de la société. Elles affirment qu'avec plus d'argent à dépenser, les grandes entreprises et les riches réaliseront des investissements et créeront des emplois. Certains appellent cela la théorie économique du ruissellement. Votre gouvernement a plaidé en faveur d'un choix différent. Il a choisi d'augmenter les impôts des mieux nantis, la tranche des 1 %, et d'augmenter les impôts des grandes sociétés afin de financer des mesures comme la réduction du taux d'impôt applicable à la petite entreprise et un remboursement fiscal pour les membres les plus vulnérables de la société.

Le Nouveau-Brunswick observe des tendances économiques positives et de récents succès qui mettront notre province en position favorable pour poursuivre la croissance. Notre province a connu au cours des trois dernières années sa plus forte croissance économique en 10 ans. Parmi toutes les provinces du Canada, le Nouveau-Brunswick a enregistré en 2015 le troisième taux de croissance économique en importance. En 2016, le taux de croissance économique du Nouveau-Brunswick a été supérieur à la moyenne canadienne, le PIB réel ayant atteint 1,4 %. L'économie du Nouveau-Brunswick devrait poursuivre sa croissance en 2017.

Les dépenses en capital du secteur privé ont rebondi, dépassant, au cours de chacune des trois dernières années, le niveau observé en 2013. Notamment, les dépenses en capital ont atteint tout près de 2 milliards de dollars en 2015, un niveau inégalé depuis 2011.

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 2,3 % en 2016 — après avoir connu une croissance de 2,8 % en 2015 — et a dépassé la moyenne nationale de 0,4 %. Tout comme l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick a affiché en 2016 la plus forte croissance du pays en ce qui a trait à la rémunération hebdomadaire moyenne. Le taux de chômage au Nouveau-Brunswick est resté inférieur à 10 % pendant toute l'année 2017.

En outre, depuis que l'agence de notation mondiale Standard and Poor's a ramené en 2012 la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick à A+ avec perspective stable, notre province maintient cette cote. La cote tient compte des légères améliorations du rendement budgétaire, du cadre institutionnel prévisible et bien géré et d'une croissance économique lente mais positive. Le fait que nous ayons pu maintenir une telle cote est encourageant.

Nous devons aussi souligner le rôle important que jouent les travailleurs dans la dynamisation de la croissance économique. Votre gouvernement reconnaît que l'établissement d'un partenariat solide avec le mouvement syndical est l'un des éléments clés d'une stratégie de croissance économique porteuse de succès. Voilà pourquoi votre gouvernement a mis sur pied un comité directeur mixte composé de hauts fonctionnaires du gouvernement et

de représentants principaux du mouvement syndical pour qu'une impulsion soit donnée aux priorités des travailleurs tout en favorisant la croissance économique et le progrès social. Depuis sa première réunion à la fin de l'été, le comité a réalisé des progrès considérables qui, pendant la session, se traduiront par le dépôt d'une mesure législative portant sur l'arbitrage de la première convention collective et par la mise en place de règlements sur la violence en milieu de travail.

### **Félicitations et hommages**

Un certain nombre de personnes du Nouveau-Brunswick ont réalisé des choses dignes de mention depuis la dernière session de notre Assemblée législative.

En août, David Adams Richards, surtout connu pour ses oeuvres littéraires, a été nommé membre du Sénat du Canada.

Nous félicitons la députée fédérale de Moncton—Riverview—Dieppe, Ginette Petitpas Taylor, pour sa nomination au poste de ministre de la Santé au sein du Cabinet fédéral.

En tout, 10 personnes de la province ont été investies de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, soit Normand Caissie, Raimo Kokkonen, Susan Chalmers-Gauvin, Jacqueline Webster, le Dr Michael Perley, Measha Brueggergosman, Léopold Thériault, Donat Lacroix, Erminie Cohen et Richard J. Currie.

Quatre personnes du Nouveau-Brunswick ont été décorées de l'Ordre du Canada. Le dramaturge Norman Foster, de Fredericton, a été nommé officier de l'Ordre du Canada. Wesley Armour, de Moncton, Gerald Pond, de Rothesay, et Gregory S. Kealey, de Fredericton, sont devenus membres de l'Ordre du Canada.

Au cours de la dernière année, de nombreuses personnes talentueuses et compatissantes du Nouveau-Brunswick ont aussi été honorées pour leur apport et leurs réalisations.

Trois personnes du milieu de l'enseignement du Nouveau-Brunswick étaient au nombre des 40 lauréats à recevoir le prix Canada's Outstanding Principals décerné par le Partenariat en éducation. Il s'agit de Wayne Annis, de la Keswick Valley Memorial School, à Burtts Corner, de Matthew Bedard, de la Seawood School, à Saint John, et de Nancy Matthews, de la Riverview Middle School.

Barry Freeze, Charles Levasseur et le Bathurst Employment Services and Training Group ont reçu un Prix de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

Lors du sommet sur la réduction de la pauvreté, Cathy Wright, de Saint John, a reçu le prix Legacy, et le prix Business Champion a été décerné à la Business Community Anti-Poverty Initiative, de Saint John.

Six nouveaux membres, personnes ou équipes, ont été intronisés au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick : Kimberly Adams-Tattrie, Brian et Henry Flood, Paula Keating, le regretté Ernest Quigley, Jeffrey Scholten et l'équipe Hanlon, composée de Heidi Hanlon, de Kathy Floyd, de Jane Arsenau et de Judy Blanchard.

Équipe Nouveau-Brunswick a remporté 16 médailles aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2017. Jada Levi-Ward, Madison Wilson et Brandon Robichaud ont été médaillés d'or. De plus, Monique Francis-Savoie, Amber Solomon, Lindsey Anne Tenass, Mathew Dedam, Madison Wilson, Brooke Sacobie, Seth Peter-Paul, Keith Dennis et Jacob Tenass ont remporté l'argent. Une médaille de bronze a été décernée à Jannah Levi-Ward, à Jacob Tenass, à Keith Dennis, à Jacob Labillois ainsi qu'à l'équipe du relais féminin, composée de Emily McCafferty, de Sylvie Bartlett, de Madison Wilson et de Karissa Price.

Lors de la 8<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie, Équipe Nouveau-Brunswick a remporté cinq médailles. Elles ont été décernées aux personnes suivantes : Shelley Doucet, médaillée d'or ; Émilie Lavoie et Gabriel Robichaud, médaillés d'argent ; Annie France Noël et Samantha Stewart, médaillées de bronze.

Nous avons été inspirés par les participants aux Jeux Invictus de 2017 : Arron Victory, Dwayne Thorpe, le caporal-chef Jason Israel, Karyne Gelinas, Katherine Heath, Marc Comeau, le caporal-chef Mark Hoogendoorn, Melissa Smith, Michael Reist et Michel LeBlanc.

Nous félicitons le golfeur Calvin Ross, de Fredericton, qui a remporté le Championnat canadien junior masculin. De plus, l'équipe formée de M. Ross, Sam Reid, de Moncton, et Stuart Earle, de Woodmans Point, a permis au Nouveau-Brunswick de remporter la deuxième place dans le cadre de l'épreuve par équipe du championnat.

Lors de sa participation aux Jeux d'été du Canada de 2017, Équipe Nouveau-Brunswick a remporté 24 médailles. Veronica Coombes et Chris O'Toole ont remporté l'or. Les médaillés d'argent sont Brooklyn Douthwright, Laura Dickinson, Jesse Canney, Tania Blanchard, Jasmine Thebeau et Justin Shannon. Par ailleurs, Brooklyn Douthwright, Liam Turgeon, Christel Robichaud, Jacob LeBlanc, Jesse Canney, Jacob Gallant, Annabelle Boudreau et Alex Cormier ont été médaillés de bronze. Une médaille de bronze a également été décernée à l'équipe de golf masculin et à l'équipe de

---

volleyball féminin, et Équipe Nouveau-Brunswick s'est classée deuxième dans la course pour la Coupe du Centenaire.

La croissance de notre économie étant une priorité, il importe de saluer les chefs d'entreprise qui se sont distingués au cours de la dernière année.

Les Prix d'excellence en exportation du Nouveau-Brunswick pour 2017 ont été attribués à G.E. Barbour, à Mrs. Dunster's, à SimpTek Technologies, à Lizotte Machine Vision, à Corruven Canada et à Boise Cascade AllJoist.

Les lauréats des prix KIRA de 2017 sont : Bulletproof Solutions, EhEye, le Institute of Biomedical Engineering, Soricimed Biopharma, l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques et la prestation des services intégrés pour les enfants et les jeunes.

Nos lauréats des prix Startup de 2017 sont Jordan Kennie, Ali Ghorbani, Dhirendra Shukla, Bibi Lyn Designs et Remsoft.

En tout, 38 groupes du Nouveau-Brunswick ont été mis en nomination dans le cadre des East Coast Music Awards de 2017 ; du nombre, Tristan Horncastle, Les Hôtesses d'Hilaire et The Motorleague en ont été désignés lauréats.

Toujours en musique, le groupe Jamie Comeau & The Crooked Teeth a remporté la compétition Rising Star de 2017 lors du Harvest Jazz and Blues Festival.

Rebecca Schofield, de Riverview, continue d'être une source d'inspiration grâce à sa campagne visant à promouvoir les actes de bonté, campagne qu'elle a lancée après avoir reçu un diagnostic de cancer du cerveau en phase terminale. Le 16 septembre, la province a pour la première fois souligné la Journée Becca Schofield.

### **Condoléances**

Nous prenons aussi un moment pour honorer la mémoire des personnes qui sont décédées au cours de l'année.

Nous nous souvenons de Ruth Stanley, décorée de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et épouse du regretté George Stanley, ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Nous rendons hommage à Ann Sherman, doyenne de la faculté de l'éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick et conseillère de longue date auprès de tous les ordres de gouvernement.

---

Au cours de la dernière année, nous avons aussi perdu Wendy Robbins, professeure à l'Université du Nouveau-Brunswick et lauréate d'un Prix du Gouverneur général.

Nous rendons hommage à Eldon Hay, ministre du culte et défenseur inlassable de la communauté LGBT. Décoré de l'Ordre du Canada, il a aussi été lauréat du Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

Nous prenons un instant pour honorer la mémoire de Christian Brun, directeur général de l'Union des pêcheurs des Maritimes.

Nous célébrons aussi la vie de Shirley Dysart, ancienne députée provinciale et la deuxième femme de l'histoire de la province à remporter un siège à l'Assemblée législative.

Nous rendons hommage à Thomas Gilbert, ancien député provincial, à Gérard Haché, ancien député provincial et membre de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, à André Robichaud, ancien député provincial, et à William « Bill » Malenfant, ancien député provincial et ancien maire de Dieppe.

Nous pensons aussi à Jean-Guy Rioux, ancien président du Congrès mondial acadien.

Nous rendons hommage à Raymond Murphy, ancien directeur général de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Nous rendons aussi hommage au gendarme Francis « Frank » Deschênes, de la GRC en Nouvelle-Écosse, qui était originaire de Sainte-Anne-de-Madawaska.

### **Création d'emplois et croissance économique**

Votre gouvernement surmonte les défis et saisit les occasions qui se présentent pour redonner espoir aux travailleurs.

Votre gouvernement est déçu par la décision de TransCanada d'abandonner le projet d'Oléoduc Énergie Est, laquelle a été prise en raison de la conjoncture des marchés. Votre gouvernement est en outre déçu par le différend sur le bois d'oeuvre résineux qui perdure, mais garde espoir que les efforts que nous déployons à cet égard assureront un traitement équitable pour le Nouveau-Brunswick. Toutefois, votre gouvernement est encouragé par la manifestation d'autres tendances économiques positives et par l'avancement d'autres projets compris dans son plan de croissance économique.

---

Depuis 2015, notre économie connaît une croissance. Il est prévu en fait que, en 2017, la croissance du PIB s'établira à 4,5 % pour cette période de trois ans. Cela contraste avec le taux négatif de -1,4 % pour les trois années précédentes, soit la période de 2012 à 2014. En prenant des mesures pour améliorer l'équité salariale et augmenter le salaire minimum, votre gouvernement a veillé à ce que la croissance économique ne profite pas seulement aux personnes les plus riches.

Au cours de la session parlementaire, votre gouvernement présentera des mesures additionnelles avantageuses pour les petites entreprises. Ces mesures prendront appui sur le succès des réductions déjà apportées au taux d'impôt sur le revenu applicable à la petite entreprise et des améliorations apportées au crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

Votre gouvernement est conscient que les entreprises, petites ou grandes, comptent sur une main-d'œuvre apte au travail. En plus des investissements qu'il a réalisés dans l'éducation, votre gouvernement s'efforcera encore d'accroître la population active, par l'accroissement de notre population, et lancera une nouvelle stratégie visant le maintien et l'accroissement de la population du Nouveau-Brunswick.

Le tourisme continue d'être un élément dominant de la vision économique de votre gouvernement, qui est déterminé à mettre en valeur cet important secteur. De concert avec les partenaires touristiques, votre gouvernement travaille avec acharnement pour promouvoir l'industrie. Il a écouté les gens du Nouveau-Brunswick qui souhaitent que la croissance économique du secteur touristique fasse partie des priorités, et nous obtenons maintenant des résultats.

Au titre du Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick, votre gouvernement explore et exploite des possibilités dans un large éventail de domaines, à savoir la cybersécurité, la technologie de réseau intelligent et les services de soutien aux entreprises et celles que présente l'augmentation du nombre de nouveaux agriculteurs. Il ne s'agit là que de quelques-uns des domaines qui ont été cernés dans le cadre de la première série de possibilités de croissance. Votre gouvernement poursuivra ses efforts, afin de trouver de nouvelles possibilités de croissance et d'en tirer parti, et il continuera à faire progresser le Nouveau-Brunswick.

De plus, votre gouvernement investira davantage dans l'innovation. Il remplira aussi son engagement électoral à l'égard du développement économique régional en rétablissant dans chaque région une présence provinciale qui aura pour tâche d'aiguiller les entreprises et les administrations locales vers les programmes et le financement qu'offrent les



gouvernements fédéral et provincial en matière de développement économique.

Votre gouvernement reconnaît aussi l'importance de faire des investissements judicieux dans les infrastructures afin de stimuler l'économie, d'améliorer nos routes, nos écoles et nos hôpitaux et de les rendre plus sécuritaires pour les gens du Nouveau-Brunswick. Au cours de la session, il continuera de favoriser la mise en oeuvre de l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique et de tirer parti, dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick, des investissements que réalise le gouvernement fédéral au chapitre de l'infrastructure. Certaines personnes ont fait valoir que nous ne pouvons pas nous permettre de tels investissements dans les infrastructures ; votre gouvernement, quant à lui, se range du côté de celles qui disent que nous ne pouvons pas nous permettre de faire fi de ces investissements indispensables ni d'assumer les conséquences qui pourraient en résulter.

Pour assurer la sécurité de la population de la province, il faut tenir compte d'un grand nombre d'éléments, entre autres, du milieu de travail des gens du Nouveau-Brunswick. Votre gouvernement est au courant des décisions prises à Travail sécuritaire NB. Dans le respect des principes de Meredith, le gouvernement a évité de passer outre aux décisions de cet organisme indépendant, mais l'état actuel du système lui occasionne de graves préoccupations. Au cours des dernières années, il a été permis que les taux chutent à un niveau trop faible, ce qui a entraîné la situation actuelle où une hausse massive des taux s'impose pour assurer la viabilité de la caisse. En conséquence, tant les travailleurs que les employeurs sont insatisfaits. Votre gouvernement a donc constitué un groupe de travail chargé d'examiner la situation et de formuler des recommandations afin de créer un meilleur équilibre entre des taux raisonnables et des prestations raisonnables. Votre gouvernement se réjouit que la vérificatrice générale ait accepté de réaliser un audit d'optimisation des ressources de la commission. Votre gouvernement appuie les représentants du mouvement syndical, qui contestent la décision de réduire la caisse des accidents à un niveau qui pourrait ne pas être soutenable.

Au cours de la session parlementaire, votre gouvernement présentera des mesures législatives en vue de la légalisation du cannabis à des fins récréatives. Votre gouvernement est content d'être un chef de file national en ce qui concerne les préparatifs entourant la légalisation annoncée par le gouvernement fédéral il y a plus de deux ans, laquelle deviendra réalité. Nous voulons tous que le cannabis soit hors de portée des jeunes et que le produit de sa vente ne profite pas aux criminels. Les mesures législatives viseront d'abord à assurer la sécurité publique par le truchement de règlements rigoureux sur la production, la distribution et la vente de cannabis, conjugués aux programmes de sensibilisation nécessaires et à

l'application de la loi. Pendant que le gouvernement met le tout en place, il veillera à ce que le Nouveau-Brunswick profite pleinement des possibilités économiques qu'offre ce qui constitue une nouvelle industrie.

De plus, votre gouvernement présentera au cours de la session des mesures législatives relativement aux changements climatiques et à la tarification du carbone. Il prendra appui sur le cadre établi dans le plan d'action sur les changements climatiques déposé l'an dernier et intitulé *La transition vers une économie à faibles émissions de carbone*. Notre mécanisme tiendra compte des réalités et défis économiques du Nouveau-Brunswick tout en contribuant à la lutte contre les changements climatiques, soit le plus grand défi qui se pose à la génération actuelle. Les mesures législatives permettront, d'une part, d'établir un prix pour les émissions de carbone et, d'autre part, de réduire au minimum les incidences sur les consommateurs, de demander des grandes industries qu'elles réduisent leurs émissions ou paient leur juste part et d'établir un fonds pour les changements climatiques, lequel comprendrait des investissements ciblés pour lutter contre les effets des changements climatiques.

Contrairement aux personnes qui veulent éviter d'affronter le défi que posent les changements climatiques, votre gouvernement croit qu'il s'agit là d'une occasion de tirer parti des nouveaux investissements dans les nouvelles technologies afin de favoriser une croissance économique durable pour notre province.

### **Investissements dans l'éducation**

Votre gouvernement réalise des investissements qui font renaître l'espoir à l'égard de notre système d'éducation. Au vrai, les investissements que votre gouvernement a faits dans l'éducation ont donné lieu à une véritable transformation.

Pour la première fois de l'histoire, le Nouveau-Brunswick est doté de plans d'éducation de 10 ans, de nature non partisane, dont la conception a été nourrie des conseils reçus de parties prenantes, d'éducateurs et de parents des quatre coins de la province. Ces plans sont appuyés par des investissements records en éducation, qui incluent l'ajout de centaines de postes d'enseignement.

Les personnes du Nouveau-Brunswick dont la famille a le plus besoin d'aide peuvent maintenant profiter du Programme des droits de scolarité gratuits s'ils fréquentent, au Nouveau-Brunswick, un collège public ou une université publique. Des familles du Nouveau-Brunswick peuvent aussi profiter du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Grâce à ces programmes, l'éducation postsecondaire est une option qu'un plus grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick peuvent envisager.

Votre gouvernement a créé près de 3 000 places additionnelles en garderie, et il est en bonne voie de remplir l'engagement énoncé dans sa plateforme, soit celui d'avoir 30 000 places d'ici à 2020. Trop souvent, payer les services de garderie pose un défi pour les familles. Un accès amélioré et des services plus abordables permettront non seulement d'assurer que les enfants reçoivent des services de qualité qui les aideront à atteindre leur plein potentiel, mais aussi de donner à un plus grand nombre de personnes la possibilité de faire partie de la population active, ce qui, en revanche, renforcera celle de la province. Par ailleurs, votre gouvernement a signé un nouvel accord avec le gouvernement fédéral pour améliorer l'accès aux garderies et les rendre plus abordables. D'autres détails du partenariat seront annoncés au cours de la session parlementaire.

Votre gouvernement a corrigé ce qui avait entaché la réputation du Nouveau-Brunswick dans le pays en rétablissant à la première année le point d'entrée au programme d'immersion en français. Il s'agit de la bonne approche pour nos enfants, et elle donne suite à la recommandation formulée dans le cadre de l'examen du point d'entrée au programme d'immersion précoce en français, commandé en 2011. Le nouveau programme en 1<sup>re</sup> année a été amélioré en fonction des recherches les plus récentes sur l'apprentissage du français. Le programme d'immersion précoce en français est offert dans 68 écoles de la province, y compris dans sept écoles où il est offert pour la première fois. Qui plus est, des projets pilotes relatifs à la langue française ont aussi été mis en oeuvre pour améliorer l'accès à l'apprentissage du français dans les écoles rurales, un projet étant mené dans chaque district scolaire anglophone. Ces projets pilotes offrent aux élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année de meilleures possibilités d'apprendre à parler, à lire et à écrire en français. Voilà des mesures qui assureront que la seule province bilingue du Canada offre une fois de plus une éducation bilingue de premier ordre.

L'amélioration des taux de littératie s'avère cruciale pour l'économie du Nouveau-Brunswick et elle s'avère encore plus importante pour le rehaussement de la qualité de vie des enfants et des familles dans notre province. Voilà pourquoi votre gouvernement a mis en place la stratégie intitulée *Exploiter le pouvoir de la littératie : La stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littératie*. Nous continuerons de travailler ensemble pour améliorer les compétences en littératie dans notre province.

Votre gouvernement a aussi étendu, à toutes les écoles publiques de la province, le modèle de prestation des services intégrés pour la santé mentale, les dépendances, les interventions et les services sociaux à l'intention des enfants et des jeunes.

Depuis 2015, près de 300 millions de dollars ont été investis dans notre infrastructure scolaire publique pour rendre les écoles plus sécuritaires, créant ainsi de meilleurs milieux d'apprentissage à l'échelle de la province, et

---

pour construire de nouvelles écoles dans les régions qui en ont besoin, dont la première nouvelle école du secteur anglophone à être construite depuis près de 40 ans à Saint John. Votre gouvernement a également investi 111 millions de dollars dans l'infrastructure universitaire et collégiale en travaillant de concert avec nos partenaires fédéraux.

Votre gouvernement signera bientôt des protocoles d'entente avec nos universités publiques dans lesquels il sera précisé ce qui suit : le financement que fournira le gouvernement et la prévisibilité des droits de scolarité pour les étudiants pour les quatre prochaines années ; le financement de projets pilotes dans les universités pour accroître les inscriptions, favoriser la croissance démographique et exploiter des possibilités de recherche-développement ; l'acceptation par les universités de comparaître chaque année devant l'Assemblée législative.

### **Population instruite et familles en santé**

Votre gouvernement agit pour redonner de l'espoir aux familles dans la province.

Le Plan pour les familles qu'a présenté votre gouvernement établit la feuille de route pour la prestation des services qui, de façon soutenue, contribueront à faire de la province le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Votre gouvernement fait des investissements stratégiques et établit de nouveaux partenariats afin que les gens obtiennent les soins de santé dont ils ont besoin, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin. Le tout comprend la création d'un partenariat avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick afin d'améliorer l'accès aux médecins de famille en dehors des heures d'ouverture habituelles. Le tout comporte aussi l'élargissement du rôle des professionnels paramédicaux, tels que le personnel infirmier praticien et les travailleurs paramédicaux. À tout cela s'ajoute l'établissement d'un partenariat avec l'organisation sans but lucratif Medavie Nouveau-Brunswick, lequel vise à regrouper en un système intégré les services qu'offrent Ambulance Nouveau-Brunswick, le Programme extra-mural et Télé-Soins 811 afin d'aider toutes les personnes du Nouveau-Brunswick, en particulier les personnes âgées, chez elles et dans leur collectivité. Au cours de la session, votre gouvernement donnera suite également à son engagement électoral de fournir des avantages qui, sur le plan financier, aideront les personnes âgées et leurs proches aidants afin qu'elles puissent conserver leur autonomie plus longtemps.

Votre gouvernement a pris comme engagement de réaliser les investissements dans l'infrastructure qui sont nécessaires pour fournir aux gens du Nouveau-Brunswick des soins de santé de qualité qui sont efficaces

et efficaces et qui améliorent les résultats cliniques. Le gouvernement a aussi comme engagement de réaliser ces investissements dans les centres urbains et les régions rurales du Nouveau-Brunswick, là où ils seront requis, ce qui constitue une autre preuve de son engagement à empêcher la fermeture des hôpitaux en milieu rural.

L'un des piliers du Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles porte sur le soutien aux personnes aux prises avec des dépendances ou des problèmes de santé mentale. Publié au printemps, un rapport découlant du dialogue engagé avec les parties prenantes attire l'attention sur l'importance d'élaborer, comme initiative prioritaire, le Plan d'action amélioré des services de santé mentale et de traitement des dépendances, qui visera à régler les problèmes de continuité des soins et d'accès pour un segment plus large de notre population. Le plan s'articulera surtout autour des services afin qu'ils soient fondés sur des données probantes et axés sur la personne. Une bonne santé mentale est essentielle à la résilience des personnes, des familles et des collectivités. Votre gouvernement a comme engagement de prendre des mesures pour améliorer la santé mentale dans notre province, car il s'ensuivra ainsi un accroissement de la productivité pour nos entreprises et notre économie. Des investissements records en santé mentale seront en partie rendus possibles grâce à un accord conclu avec le gouvernement fédéral par le truchement duquel notre province recevra un financement ciblé de 104,3 millions de dollars sur 10 ans. Grâce à ces investissements, les temps d'attente pour recevoir des services de santé mentale à l'intention des enfants et des jeunes devraient être considérablement réduits.

Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés est un autre des piliers du Plan pour les familles et un domaine où votre gouvernement obtient des résultats. Cela inclut l'élargissement du programme d'évaluation de la santé, du mieux-être et de la sécurité à domicile des aînés, qui, dans un premier temps, vise à aider les personnes âgées à conserver leur autonomie plus longtemps et, dans un deuxième temps, à construire des foyers de soins dans différentes régions de la province pour assurer que, lorsqu'ils seront requis, les services seront en place.

Votre gouvernement continuera de faire campagne pour que le Nouveau-Brunswick soit choisi comme endroit où mener un projet pilote national sur les aînés en santé par la voie duquel nous pourrions concevoir et mettre à l'essai des solutions novatrices pour répondre aux défis que pose une population vieillissante. Ce faisant, notre province servira d'exemple pour la nation et, du même coup, cernera les pratiques exemplaires permettant aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick de rester en santé et de vivre chez elles.

Votre gouvernement investit aussi dans des initiatives visant à améliorer les résultats sur le plan de la santé mentale, du mieux-être et des déterminants

de la santé et à réduire la pauvreté. Le gouvernement investira 10 millions de dollars sur cinq ans en vue de la création du Fonds d'innovation sociale. Ce fonds, qui se veut un partenariat stratégique entre le gouvernement et Living SJ, favorisera les projets d'innovation et les initiatives qui visent à mettre fin à la pauvreté générationnelle dans le Grand Saint John. Saint John sera le site d'essai de nouvelles approches ayant pour but de réduire la pauvreté et de renforcer les conditions sociales essentielles à la croissance économique. Ce que nous en ressortirons aura des répercussions positives sur le reste de la province.

Votre gouvernement s'emploie à élargir le Modèle de gestion des cas de la Division de la famille, qui fournit un accès simplifié aux services et une résolution rapide aux litiges en matière de droit de la famille avant qu'un juge ait à en être saisi. Le modèle a fait ses preuves à Saint John et sera bientôt étendu à d'autres endroits dans la province.

Votre gouvernement reconnaît qu'une société qui adopte, à l'endroit de toutes les personnes, une approche égalitaire est plus encline à réussir, non seulement dans une perspective de justice sociale, mais aussi dans une perspective économique. Au cours de la session, votre gouvernement poursuivra la mise en oeuvre d'initiatives en vue de renforcer les mesures de lutte contre la violence entre partenaires intimes et poursuivra l'effort pour améliorer l'accès en matière de droit de la famille et de santé génésique et assurer une plus grande mise en application de l'équité salariale.

### **Responsabilité financière**

Votre gouvernement redonne aux gens du Nouveau-Brunswick l'espoir que la question de nos finances sera réglée une fois pour toutes.

Votre gouvernement est fier d'avoir dépassé tous ses objectifs financiers, et il est en bonne voie d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici à 2020. En fait, depuis 2014, votre gouvernement a réduit de 67 % le déficit de la province, tout en faisant croître l'économie du Nouveau-Brunswick et en investissant davantage dans l'éducation et les soins de santé. Il s'agit d'un plan avisé, car une atteinte accélérée de cet équilibre aurait nécessité de fortes compressions touchant d'importants services sociaux, comme l'éducation et les soins de santé. Ce sont là des compressions que votre gouvernement n'était pas disposé à réaliser.

Le gouvernement maintiendra le gel de la rémunération des parlementaires et déposera, en ce sens, une mesure législative pour veiller à ce qu'aucune contestation ne soit élevée contre le maintien de ce gel, au moins jusqu'à l'année 2021, année durant laquelle le Nouveau-Brunswick amorcera son premier exercice financier complet en situation d'équilibre budgétaire. Ce gel

s'appliquera aussi au traitement réduit que reçoivent le premier ministre et les ministres depuis 2015.

### **Conclusion**

Au cours de la session, les ministres donneront des détails sur les initiatives exposées dans le discours du trône.

Des modifications de diverses lois de l'Assemblée législative seront déposées et débattues afin que votre gouvernement continue d'améliorer les services à la population.

Notre devise provinciale, *Spem Reduxit*, se traduit par « L'espoir renaît ». La renaissance de l'espoir est un thème évoqué dans un certain nombre de discours du trône prononcés à l'Assemblée législative au fil des ans. Au fait, les gens qui ont vécu ici n'ont jamais perdu l'espoir. Le Nouveau-Brunswick est depuis toujours une destination pour les réfugiés, pour ceux et celles qui cherchent une vie meilleure. La devise de la province renvoyait initialement aux personnes qui ont déménagé ici en raison de leur opposition à la Révolution américaine. À la recherche de l'espoir, elles se sont tournées vers le Nouveau-Brunswick. Depuis plus de 300 ans, de nouveaux arrivants des quatre coins du monde recommencent leur vie au Nouveau-Brunswick. Les Mi'kmaq et les Malécites ont vu arriver les Européens au 17<sup>e</sup> siècle et, au 18<sup>e</sup>, les loyalistes et les Acadiens. Des victimes de la Grande Famine de la pomme de terre survenue en Irlande se sont établies ici au 19<sup>e</sup> siècle. L'année dernière, la part par habitant des réfugiés syriens admis au Nouveau-Brunswick a dépassé celle de toutes les autres provinces.

Nous pouvons être très fiers du fait que le Nouveau-Brunswick est un endroit où tant de personnes ont vu renaître l'espoir. Votre gouvernement croit qu'il lui incombe de faire en sorte que la population du Nouveau-Brunswick puisse se fier à la promesse d'un avenir meilleur.

Au cours des trois dernières années, votre gouvernement a prouvé que nous pouvons connaître la croissance économique au Nouveau-Brunswick. Nous avons les moyens de faire des investissements novateurs dans l'éducation et les soins de santé. Nous pouvons mener le pays dans des domaines comme les droits de scolarité gratuits et la prestation des soins de santé dans nos collectivités et à domicile. Tout cela, nous pouvons le faire tout en rétablissant notre équilibre budgétaire.

Il s'agit d'investir dans notre population. Les gens du Nouveau-Brunswick seront toujours notre plus grand atout, et ce n'est qu'avec leur aide que nous continuerons de faire bouger les choses.

Il s'agit d'investir dans ce qui compte le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick, dans ce dont ils ont besoin et dans les possibilités qui s'offrent à eux. Voilà comment votre gouvernement arrivera à créer un programme qui marche pour notre province et à façonner un avenir meilleur pour chaque personne qui vit, travaille et demeure au Nouveau-Brunswick.

Il s'agit de faire renaître l'espoir pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Que la divine Providence continue de bénir le Nouveau-Brunswick et sa population et qu'elle guide l'Assemblée dans ses délibérations.

Son honneur se retire de la Chambre.

Le président de l'Assemblée remonte au fauteuil.

Il est ordonné que l'hon. Brian Gallant, premier ministre, soit autorisé à déposer un projet de loi intitulé *Loi perpétuant un droit traditionnel spécifique*. (Projet de loi 1.)

En conséquence, le premier ministre présente le projet de loi à la Chambre, lequel est reçu et lu une première fois.

Le président informe la Chambre que, afin d'éviter des erreurs, il a obtenu le texte du discours de Son Honneur, dont il s'offre à faire la lecture. (Il en est dispensé.)

Sur la motion de M. Albert, appuyé par M. Guitard, il est résolu que le discours de S.H. la lieutenant-gouverneure soit mis en délibération sur-le-champ.

M. Albert, député de la circonscription électorale de Caraquet, appuyé par M. Guitard, député de la circonscription électorale de Restigouche-Chaleur, propose une adresse en réponse au discours de S.H. la lieutenant-gouverneure, adresse dont il donne lecture de sa place et qu'il fait remettre au président, qui en donne lecture à son tour. Voici le texte de l'adresse :

Fredericton (N.-B.)  
le 24 octobre 2017

À Son Honneur,  
l'honorable Jocelyne Roy Vienneau,  
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick



Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Il s'élève un débat. Après un certain laps de temps, il est ajourné sur la motion de M. Higgs, chef de l'opposition et député de la circonscription électorale de Quispamsis.

---

La séance est levée à 14 h 34.